

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je suis d'accord. Votre reproche est parfaitement justifié car je me suis légèrement écarté du sujet. Honnêtement, je ne m'en excuse pas mais j'accepte votre remontrance. Je vais terminer mes remarques à condition de ne pas être interrompu. Ce n'est pas un encouragement, c'est du chantage. Je suis en faveur du bill sur l'expansion des exportations et je suggère que nous l'adoptions ce soir.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Je suis profondément d'accord avec le député d'Okanagan Boundary (M. Howard). Tant que le ministre des Finances (M. Benson) et le ministre de l'Industrie et du Commerce n'élaboreront pas conjointement un système d'allègement fiscal en faveur de nos exportateurs, à cause de notre dollar flottant nous serons comme Alice au pays des merveilles. Je continuerai une autre fois sur ce chapitre.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle prête à se prononcer? Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. Jerome: Sous réserve du consentement des trois députés qui ont des questions à soulever ce soir au cours du débat sur la motion d'ajournement, je pense que nous sommes prêts à déclarer qu'il est 10 heures. Ce faisant, toutefois, il est possible que nous gênions certains députés qui doivent se présenter ici à 10 heures pour poser leurs questions. Sinon, je suis parfaitement disposé à continuer.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Les deux premiers députés sont ici et le troisième ne va pas tarder. Nous sommes d'accord pour déclarer qu'il est 10 heures.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord pour que la présidence déclare qu'il est 10 heures?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES—PROPOSITION DE LA SOMALIE CONCERNANT L'ÉLIMINATION DU COMMERCE AVEC L'AFRIQUE DU SUD

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le lundi 30 novembre j'ai posé au premier ministre (M. Trudeau) la question suivante comme en fait foi la page 1584 du Hansard:

Le gouvernement du Canada a-t-il eu l'occasion d'examiner la proposition du gouvernement de la Somalie aux Nations Unies avec laquelle les principaux partenaires commerciaux

de l'Afrique du Sud se réuniraient pour discuter des voies et moyens de mettre fin à leur commerce avec l'Afrique du Sud? En ce cas, le gouvernement du Canada envisage-t-il de se charger des négociations qui mèneraient à de telles consultations?

Le premier ministre a répondu que la question de placer un embargo sur les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud avait été discutée en maintes occasions aux Nations Unies et que les principaux pays commerciaux avaient réussi à rejeter une telle initiative. Sa réponse insinuait clairement que le Canada n'avait pas l'intention même d'explorer la possibilité d'entretiens du genre qu'avait proposés la Somalie. A mon avis, il a rejeté la formule sans même prendre connaissance du discours de l'ambassadeur de la Somalie dans lequel la proposition avait été faite.

● (9.50 p.m.)

Le présentation de ce dernier m'a vivement impressionné. Elle manifestait une atmosphère raisonnable et une sensibilité qui confronteraient les principales nations commerciales si un embargo sur les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud était imposé, ce qu'on peut espérer, mais auquel personne n'a le droit de s'attendre de la part d'un représentant des pays africains qui discute l'apartheid. Dans son discours, l'ambassadeur a reconnu la dislocation que l'imposition d'un embargo pourrait entraîner dans les économies des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud. Il a reconnu comme probablement fondées les craintes exprimées par ces pays que ce genre d'embargo ne puisse pas être complètement respecté, ce qui aurait pour résultat que certains pays pourraient consentir d'énormes sacrifices tout en voyant d'autres pays moins scrupuleux profiter de l'occasion pour augmenter le volume de leurs exportations en Afrique du Sud, rendant ainsi le sacrifice inutile. L'ambassadeur a aussi reconnu qu'il n'était pas souhaitable d'engager les Nations Unies à prendre des mesures auxquelles elles ne pourraient donner suite. L'ambassadeur ne faisait que demander que les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud se réunissent pour trouver des moyens permettant d'éviter les difficultés que j'ai exposées, dans l'espoir que de tels pourparlers puissent en dernière analyse permettre aux Nations Unies de prendre des mesures efficaces contre le gouvernement raciste de l'Afrique du Sud.

Je demandais simplement au premier ministre si son gouvernement était prêt à prendre l'initiative à cet égard. Sa réponse dénotait un manque total d'intérêt à l'endroit de la proposition, dont les raisons ne sont pas difficiles à déceler. D'abord, le Livre blanc du gouvernement sur la politique extérieure démontre clairement que, aussi longtemps que le gouvernement fédéral actuel sera au pouvoir, l'objectif principal de la politique extérieure du Canada sera de faire le plus d'argent possible. D'après des réponses que j'ai reçues récemment à des questions que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*, il est évident qu'en Afrique du Sud le Canada fait de l'argent furieusement. En réponse à la question n° 177 au *Feuilleton*, on m'a informé que la valeur des exportations canadiennes à l'Afrique du Sud en 1970 serait supérieure d'environ 30 p. 100 à celle des exportations de 1969 et dépasserait vraisemblablement les 100 millions de dollars. Je sais fort bien que la valeur totale de nos exportations à l'Afrique